

Collectif des Enseignants de l'IFP Sorbonne Université - Pitié Salpêtrière
Institut de Formation en Psychomotricité
Sorbonne Université
91 Boulevard de l'hôpital
75 013 Paris

Paris, le 8 décembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DES ENSEIGNANTS DE L'INSTITUT DE FORMATION EN PSYCHOMOTRICITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Dans leur communiqué de presse du 29 novembre 2024 (en annexe), le Pr. Bruno Riou, Doyen de la Faculté de santé, et la Pr. Nathalie Drach-Teman, Présidente de Sorbonne Université, annoncent la réduction progressive (dès la rentrée 2025) du nombre d'étudiants en psychomotricité. Ils imputent la diminution de 75% de l'effectif actuel (passage de 155 à 40 étudiants sous 4 ans) à la restriction des budgets alloués aux universités et à l'absence de dotations de l'Etat en soutien à la région Ile de France.

Les Enseignants de l'IFP SU se sont constitués en collectif et se mobilisent pour demander le maintien des effectifs étudiants actuels et donc le financement nécessaire au fonctionnement optimal de l'IFP.

La psychomotricité est spécialisée dans les synergies entre les fonctions psychomotrices, sensorielles et douleurs, motrices, mentales et émotionnelles, et leurs interactions avec l'environnement matériel et humain et ses évolutions.

En 1960, le mandat social du métier de psychomotricien est l'inclusion des enfants à particularité dans le système scolaire. L'IFP Sorbonne Université (Pitié Salpêtrière) est le lieu historique de formation en Psychomotricité (1962) en France et dans le monde.

Il est essentiel que soient considérées l'exigence et la richesse de la formation dispensée à l'IFP Sorbonne Université jusqu'à ce jour :

- la formation d'étudiants venant de tout le territoire français (organisation des cours pour que les étudiants puissent suivre des stages dans leur région et à l'international)
- la formation d'étudiants en reconversion, sportifs de haut niveau et artistes confirmés
- une progression pédagogique pour former des psychomotriciens compétents pour répondre aux besoins du terrain, notamment définis et encadrés par les stratégies nationales et les recommandations de bonnes pratiques de la HAS
- l'innovation en formation : mise en place du Service Sanitaire¹
- l'innovation en pratiques soignantes²

¹ Selon l'article D. 4071-2 du code de la santé publique, le service sanitaire vise à initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire. A l'IFP, il s'applique sur 60 demi-journées réparties sur la 1ère et la 2ème année. Depuis 2020, 305 projets de prévention répartis en 14 domaines d'action (exposition aux écrans, égalité filles-garçons, inclusion des personnes avec autisme, accès aux soins en psychomotricité...) ont été menés par 456 étudiants.

² Pour exemple, la mise en place de stages expérimentaux permettant la création de postes (2 postes en unité mobile de soins palliatifs à la Pitié-Salpêtrière, postes en PMI dans le 93 et 94, vacations dans des écoles...).

- l'excellence de l'équipe pédagogique³ dont tous les membres sont des cliniciens impliqués dans leur service,
- la représentation de l'IFP Sorbonne Université dans les groupes de recherche, les publications écrites et communications publiques⁴
- une formation dont les frais d'inscription la rendent accessible à toutes les classes socio-économiques
- une participation aux travaux de masterisation et de réingénierie du Diplôme d'État.

Les stratégies nationales Alzheimer, TSA, TND, Douleur, Cancer, "Burn out" ainsi que les recommandations de la Haute Autorité de Santé mettent en avant le rôle de la psychomotricité. Les psychomotriciens participent également à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap ; le dernier rapport du Comité Interministériel du Handicap (CIH) préconise de faciliter l'accès à ces soins au sein des écoles.

Alors que le métier de psychomotricien est sous tension partout en France, la formation des psychomotriciens est donc un enjeu majeur au regard du cadre de santé publique de l'Etat français, pour pérenniser l'application des soins à tout âge de la vie, la prévention et le dépistage précoce (qui limitent les surcoûts en dépenses de santé pour les citoyens et l'Etat).

Face au déséquilibre de la balance, des efforts ont été fait pour réduire les coûts, notamment par l'aménagement des locaux d'enseignements et la mutualisation de plusieurs enseignements avec d'autres filières paramédicales. Cette gestion économe et raisonnée ne peut se substituer au financement de l'État.

Depuis l'annonce de Sorbonne Université, nous recevons le soutien de l'ensemble du corps professionnel des psychomotriciens, d'autres professionnels des champs sanitaire, médico-social, social et éducatif, des familles et des patients accompagnés.

Nous demandons que l'Etat accorde les financements nécessaires au maintien de la formation de 155 étudiants psychomotriciens par promotion à l'IFP Sorbonne Université Pitié Salpêtrière.

Signez la pétition !

<https://chnng.it/NR2S69jhSy>



Pour les enseignants de l'IFP Pitié Salpêtrière :

Florence Bronny
Mélisande Le Corre
Anaïs Bonmartin

³ L'équipe comprend 1 directrice, 1 MCF, 3 coordinatrices pédagogiques à mi-temps, 127 enseignants vacataires dont 2 titulaires du diplôme de cadre de santé, 74 non cadres de santé, 31 titulaires d'un Master 2 et 12 titulaires d'un Doctorat.

⁴ 4 recherches en cours, 20 communications (colloques, articles scientifiques), 20 publications.

Noms des signataires :

Mathilde Baranger - Marie Barenton - Emilie Baudet - Joanna Aflafo - Sophie Allard
- Laurence Auguste - Isabelle Babilaere - Mathilde Baranger - Marie Barenton -
Emilie Baudet - Caroline Baumert - Zeyneb Bekhaled - Lisa Bernard - Claire Bertin -
Laurent Bonnotte - Bénédicte Beviere Boyer - Jeanne Bonraisin - Clara Boulnois -
Leila Bourguiba - Jérôme Boutinaud - André Brandily - Evelyne Camaret - Nicolas
Cambourian - Gaëlle Carrette - Isabelle Caut - Elise Cellier - Barbara Chapot -
Clémence Chatagnon - Emilie Chicheportiche - Véronique Cocaign - Pr David Cohen
- Pr Angèle Consoli - Alexandre Constant - Martine Copeland - Isabelle Coural -
Lucie Crepu - Marine Da Costa - Marie Da Mota - Pierre Dalarun - Louise De
Busserolles - Astrid De Foucaud - Cécile Decorsiere - Véronique Defiolles Peltier -
Dorothee Défontaine - Ambre Didelot Le Bodic - Aurélien D'Ignazio - Jason Dhont -
Adeline Dupin Hamdi - Julia Duvernay - Jérémie El Bez - Soraya El Farhane - Claire
Exposito - Carmen Lucia Florez - Widad Fouli - Vincent Gazon - François Germain -
Elsa Gilbert - Jean Gluntz - Sylvie Gouel - Marie Gourdon - Marc Guiose - Vincent
Haramboure - Jean-François Havreng - Dr Dominique Hasboun - Louise Henle
Gravelle - Sophie Hieronimus - Willy Jacquens - Quentin Jarosz - Laurène Jaunet -
Blandine Jolivet - Raphaël Joyeaux - Cédric Juliens - Claire Jutard - Elena Karpinski
- Maria Khayath - Zélia Krebs - Alizée Lamouline - Marie Langiaux - Emmanuelle
Lanoe - Mathilde Laroche Joubert - Dr Claudine Laurent Levinson - Zoé Lazar -
Tiphaine Le Bec - Karine Lecoeur - Christophe Lefevre - Orianne Legrand - Morgan
Lucas - Florence Lupieri - Jean-Oscar Makasso - Gaëlle Malecot-Lemeur - Laurent
Manec - Brigitte Martin - Juliette Martin - Patrick Martin - Lucie Martins - Béatrice
Massoutre - Baptiste Mauro - Philippe Mensah - Bernard Meurin - Claire Michelet -
Angèle Morel - Héloïse Nicolas - Marion Pagetti - Charlotte Paumel - Cécile Pavot
Lemoine - Iseline Peyre - Long Pham Quang - Elise Pick - Armand Pijulet - Eric
Pireyre - Florence Pistre - Gael Poli - Geneviève Ponton - Bénédicte Porta - Marion
Poumeyreau - Gabriella Prêtre - Gaëlle Prouff - Jacqueline Raffin - Lucas Renaud -
Anne Renet-Hurel - Marc Rodriguez - Julie Roux - Charlotte Sabot - Lobna Saidi -
Lucie Saint-Ges - Frédéric Santamaria - Aude Sauzede - Marie Schuhmacher -
Cécile Sellincourt - Clotilde Simonin - Claire Sirmai - Myriam Sorignet - Adrien Teillet
- Séni Terrier - Manon Tessier - Camille Thomas - Nelly Thomas - Alice Tiezzi -
Ariane Touchard - Anne Vachez-Gatecel - Aude Valentin-Lefranc - Véronique Van
Overbeke - Camille Vivet - Ingrid Zammouri